Carnet de la quinzaine

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **29 (1941)**

Heft 600

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-264243

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Publications reçues

Michel Epuy: *Initiation méridionale.* Aux Editions des Nouveaux Cahiers. La Chaux-de-Fonds.

En écrivant son *Initiation méridionale,* M. Michel Epuy a voulu compléter les souvenirs consignés dans un volume précédent. Toutefois les deux ouvrages n'ont entre eux qu'un léger fil de liaison. Dans cette seconde série de brèves impressions, nous assistons, d'abord au dépaysement d'un adolescent transplanté des rudes et austères Cévennes sous le ciel ardent de la Provence. Mais bientôt le charme du pays du soleil et d'azur accomplit son miracle coutumier. Aux tableaux un peu monotones de la vie familiale et des mœurs de province, s'opposent les paysages, plus vivants, où chantent les cigales, où « l'ombre n'est jamais épaisse sous les clairs oliviers ».

R. G.

L. Florentin : *Genève centre de la mode.* Documents photographiques de MM. F. Bertrand et C.-G. George. Vues de Genève réalisées par MM. F. Julien et I. Zimmer-Meylan. Clichés Atar S. A.

Cette plaquette dont l'élégante présentation relève du domaine de l'art, fut créée par M. Eric Poncy, éditée par l'Association des Intérêts de Genève, dans le but de nous annoncer l'instauration à Genève en 1942, d'un *Salon de la mode.* Il s'agit d'une entreprise d'intérêt général, social et national, qui doit grouper et faire mieux connaître les industries suisses se rattachant à la mode, et plus particulièrement à la confection des vêtements. Le *Salon de la mode 1942* est donc tout à fait indépendant des manifestations privées des grands couturiers.

Avec le talent qu'on lui connaît, Mme L. Florentin a encadré les utiles raisons d'être de cette entreprise par maints documentaires sur la vie genevoise aux siècles passés, montrant par là que le goût d'un luxe de bon aloi se développa très tôt dans la société mondaine, à la fois fermée et cosmopolite, et que, précisément, ce goût du beau, de la qualité de choix, permit la prospérité de nos industries nationales.

R. G.

Dr. G. Richard : *L'éducation sexuelle de nos enfants* Extrait de la *Revue Suisse d'Hygiène.* In-8 broché, 38 pages, 2 fr. Payot, édit., Lausanne.

Depuis un certain nombre d'années, le domaine de l'éducation sexuelle de la jeunesse est à l'ordre du jour. Il y avait un formidable courant de méfiance, de préjugés, d'ignorance à remonter mais, dans des groupes de mères, de jeunesse, à l'école, lors du catéchuménat, etc., les éducateurs se sont de plus en plus préoccupés d'instruire et d'éduquer ceux qui leur étaient confiés. Avaient-ils pour ce faire la littérature, les instructions voulues ? Insuffisamment, croyons-nous, et c'est pourquoi nous signalons avec joie et soulagement aux lectrices de ce journal la parution de la brochure du Dr. Richard.

Né de causeries sur la question sexuelle et des discussions qui s'ensuivirent, né aussi des précieuses expériences familiales de l'auteur, cet opuscule envisage avec clarté et concision ce sujet qu'il divise en deux parties: *Instruction sexuelle* (la méthode du mystère et celle de la clarté, le devoir des parents, la manière de faire, le nu), et *Education sexuelle* (sexualité de l'enfant, le plaisir, l'onanisme, l'éducation par l'exemple, etc.). L'auteur insiste, à juste titre, sur le fait que celui qui instruit, enseigne et donne l'exemple, doit avant tout être « libéré » lui-même, — mot qui revient souvent sous la plume du Dr. Richard. — dans tout ce qui touche à la vie sexuelle. Les chapitres sur *Le plaisir* et l'*onanisme* surprendront peut-être certains esprits par la façon nouvelle et large dont l'auteur les envisage, mais nous ne pouvons, comme mère et comme femme appelée à traiter régulièrement de ces questions devant des jeunes, qu'approuver pleinement sa manière de voir.

Ces pages nous semblent plutôt destinées à un public cultivé mais leur style simple, les exemples pratiques qui éclairent le texte, les rendent toutefois accessibles à tous ceux que leurs grandes responsabilités préoccupent. Succédant à *Problèmes conjugaux,* du même auteur, *l'éducation sexuelle de nos enfants* est appelé à figurer dans toutes nos bibliothèques personnelles ou familiales.

H. J. K.

AVIS IMPORTANT. — Nous rappelons que toute publication dont l'auteur ou les éditeurs désirent un compte-rendu dans nos colonnes doit être adressée, suivant l'usage, à la Rédaction de notre journal, qui, seule, est compétente pour décider à quel collaborateur ou collaboratrice elle en confiera le compte-rendu, ainsi que de la longueur de ce compte-rendu. LA RÉDACTION.

Petit Courrier de nos Lectrices

(La publication de quelques-uns de ces messages à dû être retardée faute de place)

Une vieille féministe à propos de protection de la famille (No 598). — *Merci à la Rédaction de nous avoir fait connaître l'opinion de ces messieurs les députés au Grand Conseil de Genève sur la protection de la famille. Je suis d'accord avec ce qu'ils disent sur la nécessité de ne pas traiter les célibataires autrement que les hommes mariés, parce qu'eux aussi ont souvent des charges : mais pourquoi parlent-ils toujours au masculin ? laissant supposer qu'ils ignorent combien de femmes non mariées doivent se dévouer pour leur famille ? Ce M. Déthiollaz qui mentionne avec un si complet dédain cette sœur restée célibataire « parce qu'elle n'a pas trouvé l'élu de son cœur » sait-il seulement qu'il y a des femmes qui, ayant bel et bien trouvé l'élu de leur cœur, ont tout simplement renoncé à lui parce qu'elles devaient pourvoir à l'entretien de leurs parents, ou des frères et sœurs, ou que sais-je? et que, par conséquent, elles ont besoin autant que les hommes célibataires qu'on leur augmente leur gain, et aussi que l'on ne les persifle pas dans les Assemblées ?*

Féministe de toujours (No 598). — *J'ai été indignée, tout simplement, par l'affirmation rapportée dans l'avant-dernier numéro de ce journal de M. le Conseiller d'Etat Perréard qu'il regrettait l'unification des salaires existant autrefois entre instituteurs et institutrices. Pourquoi, au nom du ciel, est-ce regrettable de payer les femmes autant que les hommes quand elles font le même travail, ont passé par la même préparation et endossent les mêmes responsabilités ? Et payera-t-on moins un jeune homme très capable dans son métier, je ne sais lequel, sous prétexte qu'il vit chez son père, et que celui-ci gagne largement pour entretenir sa famille ? Et les hommes qui épousent des femmes riches, touchent-ils à cause de cela un traitement moindre que ceux dont la femme est obligée de faire elle-même le ménage ?*

S, B. à ceux et à celles qui portent des feutres (Nos 597, 98, 99). — *Tranquillisez votre conscience, femmes économes qui portez chapeau de feutre, et vous, citoyens qui depuis longtemps avez abandonné le canotier cher à Maurice Chevalier sans qu'on vous en fasse le reproche, soyez paisibles : nous avons en Suisse des fabriques de feutre. Vous faites donc votre devoir en portant de tels couvre-chef. Le crime, s'il y en a un, consiste plutôt à aller nu-tête.*

frage féminin organisaient en fin de semaine un cours. Parfaitement, et mon choix ne fut pas déçu, car des femmes de tout âge, toutes très jeunes de cœur et débordantes d'enthousiasme et de foi, me communiquèrent leur ardeur, leur volonté.

Les conférences traitées mériteraient toutes une mention spéciale. Pour ne froisser personne, je dirai qu'une leçon d'instruction civique nous fut donnée d'une façon magistrale. Par des paroles simples et concises, j'appris à connaître la valeur de notre démocratie. Notre Constitution actuelle date de 1874 ; comme tout ce qui est humain, elle est perfectible certes, mais elle donne le maximum de satisfaction, de protection aux citoyens, à la famille, à l'Eglise, à nos libertés. S'inspirer d'idéologie étrangère, serait une erreur et un danger. Nous femmes, nous avons le devoir de veiller au grain, c'est-à-dire à ce *slogan* : « Il faut que cela change... »

J'ai découvert toute une phalange de femmes décidées à organiser la résistance de notre pays, non seulement d'une façon toute matérielle en séchant des haricots, des légumes de tout genre et en récupérant les marcs de café et les vieilles boîtes de conserves, mais aussi décidées à résister moralement à toutes les suggestions de défaitisme. Ces femmes sont prêtes à accepter de nouveaux devoirs. Elles ne craindront pas de sortir de leur foyer pour déposer dans l'urne un bulletin de vote lors de votations concernant le bien du pays.

Venues de plusieurs cantons de Suisse alémanique et de Romandie, elles se sentent citoyennes du même pays et bien Suisses. En tant que telles, elles demandent qu'on leur accorde le grand devoir de faire entendre leur voix dans toutes les questions vitales. Les citoyens suisses donnent à leurs frères anormaux, ivrognes, incapables, le droit de vote ; pourquoi ne le donnent-ils pas aux citoyennes conscientes qui, comme eux, payent les impôts et prennent leur part des difficultés actuelles ?

E. di Centa.

Les Expositions

Ariane Naville à l'Athénée (Genève)

Le charme, la grâce, la poésie de l'intimité, mais aussi une note très personnelle en toutes choses, voilà ce qui retient surtout chez Ariane Naville. Elle y ajoute assez souvent de l'esprit. Ses couleurs sont chaudes et fondues.

Sa *Romance* si vaporeuse que l'on pense au *Grand Meaulnes* vous entraîne à mille lieues des brutalités de l'heure qui passe. Amusantes scènes prises sur le vif et expérimentées par un minimum de moyens: *Dans l'autocar* ou *Dans le tram du soir.* Et il y a les paysages genevois qui respirent, eux aussi, un air de bonheur, et les fins bouquets délicats, et le *Portrait sous la lampe* aux reflets jaunes, et plusieurs natures mortes diverses de couleur, manifestant cette douceur sans mièvrerie qui nous semble une des caractéristiques de l'œuvre exposée.

Ariane Naville expose pour la première fois : ç'eût été bien dommage qu'elle ne s'y fût pas décidée.

Pennello

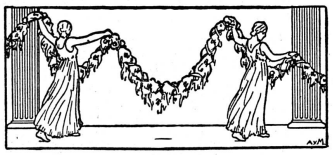

A travers les Sociétés

On sèche...

Alors que dans 21 cantons, ce sont les autorités cantonales ou municipales qui ont pris l'initiative d'installer des stations de séchage pour les légumes et les fruits, en prévision des difficultés d'alimentation de l'hiver prochain, et ont fait appel, elles, à l'aide des organisations féminines, à Genève c'est le contraire qui s'est produit : ce sont les organisations féminines, en l'espèce la Commission d'économie ménagère du Centre de Liaison des Sociétés féminines, qui a pris en main cette installation et cette activité, pour laquelle elle a, après bien des démarches, obtenu l'appui des autorités.

Invitée le 18 septembre à l'inauguration de cette « station », fort bien installée à la rue Pécolat dans les locaux spacieux des anciennes Cuisines populaires, nous y avons vu fonctionner le magnifique four électrique, généreusement offert par la maison Hispano-Suiza, et installé gratuitement par la maison Chevallier et les Services Industriels. Le travail de préparation des fruits et des légumes est assumé par des équipes bénévoles de membres de Sociétés féminines, placés sous la direction de Mme G. Pugnat, et aidés par un cuisinier mis à la disposition de la Commission par l'Office cantonal de chômage.

Contrairement à ce qui se passe dans d'autres villes, à Bâle notamment, le but premier de Mlle M. Nobs, l'initiatrice persévérante autant que dévouée de cette activité, était de sécher des fruits et des légumes afin de pouvoir, durant les mois d'hiver, fournir une alimentation saine à nombre de familles dans une situation difficile que ne demandaient qu'à signaler les œuvres de bienfaisance, les infirmières visiteuses, les assistantes sociales, etc. Pour cela, il fallait recevoir gratuitement des dons, et malheureusement, et malgré la générosité de certains maraîchers et propriétaires, la saison trop avancée, et la fâcheuse température de cet été, rendent difficile l'approvisionnement de ce côté-là : c'est pourquoi toute personne pouvant offrir en cadeau des légumes ou des fruits en bon état sera accueillie avec reconnaissance à la rue Pécolat. Mais, et ainsi qu'il arrive souvent dans la vie, un second but s'est substitué au premier, et la station de séchage rend d'inappréciables services d'un autre ordre, en permettant à une foule de ménagères de faire sécher pour un prix minime des provisions d'hiver, et d'emmagasiner ainsi une nourriture saine de même façon que cela s'est pratiqué depuis plusieurs mois dans touts les autres cantons. Et ainsi, et grâce aux femmes, l'équilibre est rétabli, et aucune exception cantonale n'existe plus dans la vaste campagne de séchage entreprise maintenant à travers tout le pays.

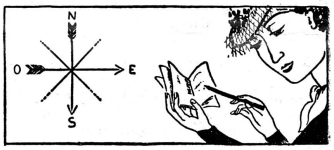

Carnet de la Quinzaine

Dimanche 12 octobre:

Berne : Conférence annuelle des présidentes de Sections de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, 10 h. 30 précises, Hôtel du Sauvage, Aarbergergasse, 41 : 1. *La campagne pour les droits politiques sur le terrain communal* : Mlle Porret (Neuchâtel). — 2. *Un programme d'action:* Mme E. Thommen (Zurich). — — 3. *La force de résistance de la femme citoyenne* : Mlle Gourd (Genève). — 4. Communications de la présidente centrale : Mme Vischer-Alioth (Bâle). — 5. Divers et propositions individuelles. — N. B. Non seulement les présidentes des Sections, mais encore tous les membres des Comités de Sections sont cordialement invités à cette séance.

AU GANT d'OR
Mme BLANC
23, Rue du Rhône - GENÈVE
Le spécialiste du beau GANT
BAS SACS

CORSET DUCHESSE
Louise PILEUR
Rue de la Confédération, 26 - Tél. 4.11.96
Corsets - Ceintures Soutien-Gorge
Sur mesure et confectionnés

PHARMACIE CENTRALE
GAVIN & Cie
9, Rue du Mont-Blanc - 3, Chantepoulet
En face de la Grande Poste
Laboratoire d'analyses
Téléphone 23750

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91
Explications gratuites de Mme V. Renaud

Tous les charbons, bois, tourbe, etc.
s'achètent dans une maison sérieuse
MAROLF & REY
Gare des Eaux-Vives Tél. 4.32.50
Agents pour Genève du DECALOR, calorifère à bois à circulation instantanée d'air chaud
Nombreuses références Demandez prospectus

A LA PENDULE NEUCHATELOISE
E. Krebs & M. Sarti-Krebs
Rhabilleurs pour pendules, montres et bijoux - Pendules anciennes et modernes
1, Rue de la Madeleine - Téléph. 5 21 89

Grande Maison de Blanc
CALICOES
14, Rue de Rive, 14 (angle rue Verdaine)
Téléphone 5.01.31
Spécialité de Trousseaux
du plus modeste au plus riche

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Soutenez votre „Mouvement" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE